

« Un AVC à 32 ans, après mon accouchement »

Aujourd'hui, c'est la Journée de l'accident vasculaire cérébral.

Christine Airiau-Leclair, habitante du Vignoble, publie un livre pour témoigner.

Témoignage

« C'était le 20 octobre 1999. Neuf jours après la naissance de mon second fils. Je suis tranquillement assise dans mon canapé en train de lire quand je sens une douleur foudroyante à la tempe droite. Immédiatement, je ressens une paralysie dans tout le côté gauche. Je ne perds pas connaissance, mais je ne peux plus émettre de sons, ni bouger de ce côté-là.

« Je suis prise en charge très rapidement au CHU de Nantes. Le diagnostic est sans appel : accident vasculaire cérébral. Le ciel me tombe sur la tête ! Plus tard, on m'apprendra qu'il est sans doute lié à une phlébite postnatale. Pourtant, j'allais très bien, y compris pendant ma grossesse, aucun signe avant-coureur.

« Placée en soins intensifs, du jour au lendemain, je ne peux plus voir mon nouveau-né, que j'allaitais. Ni mon fils de 4 ans. Mais à 32 ans, je ne peux pas imaginer ne pas m'en remettre ! Je veux rentrer chez moi, dans ma famille, retrouver mon travail de conseiller clientèle. J'obtiens une place dans un centre de rééducation, à l'hôpital Saint-Jacques de Nantes. Je dois tout réapprendre : à parler, à m'asseoir, à me mouvoir... Bref, à vivre avec un seul bras et une canne pour marcher ! Pour Noël, je peux enfin rentrer chez moi, tout en allant chaque jour à l'hôpital.

« L'été suivant, deuxième choc. L'annonce de la Cotorep : handicapée à 80 %. C'est encore plus dur à encaisser que le diagnostic. Pour moi, cela signifie qu'il n'y a plus que 20 % de bon en moi... Inacceptable !

« Puis je me suis dit que je devais faire le deuil de ma vie d'avant pour apprivoiser la nouvelle. Ma volonté et



Christine Airiau-Leclair habite le Vignoble : « J'ai voulu faire ce livre pour témoigner, dire qu'on peut avoir une vie quasi normale après. Pour cela, il faut se battre. »

le soutien de mon entourage m'ont aidée. Car tout devient un obstacle : donner un bain à un enfant, ouvrir une boîte... Je passe mon permis, annulé à cause de mon handicap, pour pouvoir conduire une voiture adaptée.

« En janvier 2001, mon employeur accepte de me reprendre à temps partiel. En 2008, je suis même élue dans la commune du Vignoble où j'habite. Aujourd'hui, je sais que je n'aurais pas ma vie d'aujourd'hui

sans cet AVC. On voit la vie autrement. Le plus dur, ce n'est pas de renoncer, mais d'accepter de vivre AVEC. »

Recueilli par
Anne AUGIÉ.

Une vie après l'AVC, de Christine Airiau-Leclair, L'Harmattan, 14,50 € (disponible à Nantes chez Coiffard, Vent d'Ouest, Durance, à la Très Petite Librairie de Clisson et sur commande).

Journée d'information aujourd'hui à Atlantis

Les AVC touchent plus de 125 000 personnes par an en France. Dans certains cas, on peut apprendre à repérer des signaux avant-coureurs : trouble visuel, paralysie musculaire, fourmillement, problème d'élocution, perte d'équilibre ou de la coordination.

Journée d'information, ce mardi. L'association France AVC 44 sera présente, de 9 h à 19 h, à la galerie Atlantis à Saint-Herblain. Des infirmières feront des prises de tension. On pourra trouver documentation, quiz, posters...